



D'après les informations rapportées par nos confrères de Défis Actuels, le récent jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance du Wouri le 11 mars 2024, pourrait bien être le prélude à de futurs développements dans le transport aérien au Cameroun. Ce verdict, issu d'un combat judiciaire entamé il y a 10 ans par l'État du Cameroun et la société Cameroon Airlines en liquidation, concerne la tragédie survenue en 1984 où un avion appartenant à la Cameroon Airlines a été incendié suite à des défaillances techniques.

Dans sa décision, le tribunal a condamné les géants de l'aviation Boeing et Pratt & Whitney pour négligence, les tenant responsables de l'accident fatal survenu il y a 40 ans. Une somme totale de 158,48 milliards de FCFA a été allouée à la Cameroon Airlines en liquidation en guise de réparation pour les différents dommages subis. Cette décision judiciaire s'accompagne d'une opportunité pour renforcer la flotte de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), la compagnie aérienne nationale actuelle.

Avec l'ouverture de négociations pour l'acquisition de nouveaux avions, Camair-Co pourrait enfin pouvoir bénéficier de moyens de transport aérien adéquats. Les difficultés rencontrées par la compagnie, qui ne possède actuellement que six aéronefs dont deux sont en réparation, soulignent l'importance de cet enjeu. Les pourparlers engagés avec Bange-Bank pour obtenir un prêt en vue de l'acquisition d'un Boeing, ainsi que l'achat sous forme de location d'un avion

Embraer 175, montrent la volonté de renforcer la flotte de Camair-Co.

Cependant, les négociations avec Boeing pourraient être retardées en raison des récents incidents et des problèmes de qualité rencontrés par le constructeur aéronautique américain. Cette histoire met en lumière les défis auxquels sont confrontées les compagnies aériennes africaines et illustre l'importance d'une flotte aérienne sûre et fiable pour le développement du transport aérien dans la région.